

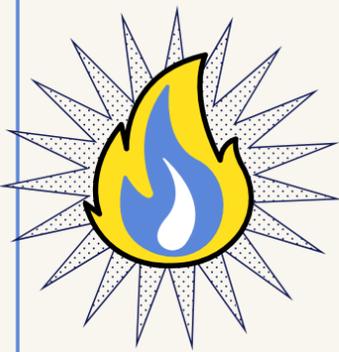
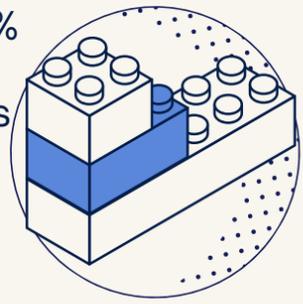
Consignes COVID-19 janvier 2022

Toujours en adaptation, plusieurs changements aux consignes sanitaires ont eu lieu pendant la période des fêtes. Voici un résumé pour vous aider à y voir plus clair.

Activités des organismes

Possibilité d'activités en présence avec les consignes suivantes :

- Réduction de la capacité des locaux de 50 %
- Port du masque en tout temps
- Distanciation de 1 mètre entre les personnes
- Limitation des déplacements dans le local
- Activités sociales non essentielles à la mission permises à l'extérieur seulement pour un maximum de 50 personnes

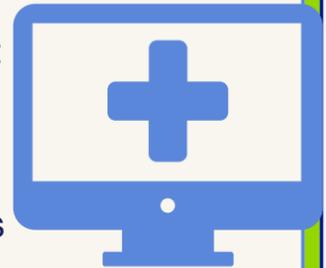


Couvre-feu

- Une personne ayant des besoins d'urgence qui se rend dans un organisme communautaire peut le faire pendant le couvre-feu
- Attestation disponible pour personnes travaillant pendant les heures de couvre-feu : [Attestation_Déplacement_Couvre-feu_VF2022.docx \(live.com\)](#)

Dépistage et isolement

- Pas d'accès aux tests PCR pour vos équipes
- Accès à des tests rapides via le CISSS de Laval
- Période d'isolement réduites à 5 jours pour les personnes ayant reçu deux doses de vaccin si :
 - Il y a amélioration des symptômes
 - Pas de fièvre depuis au moins 24 h
- Isolement préventif seulement pour les personnes dans la même bulle familiale. 5 jours lorsque les personnes sont adéquatement vaccinées. Sinon, l'isolement est de 10 jours

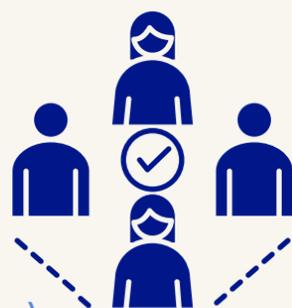


Milieux de travail

- Télétravail obligatoire lorsque possible
- Distanciation de 2 mètres entre les travailleurs.euses
- Port du masque de qualité en continu
- Ventilation adéquate

Retour au travail devancé d'une personne positive à la COVID-19

- Seulement en dernier recours pour éviter un bris de service
- Protocole à suivre dans ce document : [Travailleurs essentiels \(hors milieux de soins\) en isolement : considérations pour un retour au travail devancé dans un contexte de rupture de services \(inspq.qc.ca\)](#)



Sources : [Guide pour le maintien et l'adaptation des activités](#)

[Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)

Formulaire tests rapides : courriel du CISSS envoyé 7 janvier 2022